



Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-026 Rév 02

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

Sarl Electricité Gaz Pétrole Service (EGPS)

Adresse : 89 B, rue 1er Novembre, Laghouat - Algérie

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ Tarage des soupapes de sûreté.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 04/10/2024
Date de fin de validité : 03/10/2028

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 04/10/2017

ANNEXE TECHNIQUE
Rév : 03 (04 /10 /2024)

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : Laboratoire **Electricité Gaz Pétrole Service-Sarl EGPS**

Adresse : **89 B Av 1er Novembre Laghouat – Algérie 03000, Algérie.**

Satisfait aux exigences de la norme ISO/IEC 17025 :2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités : **Targe des soupapes de sureté**, pour son site et unités techniques suivants :

SITE CONCERNÉ	Laboratoire Electricité Gaz Pétrole Service-Sarl EGPS Adresse: 89 B Av 1er Novembre Laghouat – Algérie 03000, Algérie. Contact : Monsieur SOUIAH Mohamed Tél : 0661 82 65 88 / 0555 62 91 68 Fax : 044 51 85 00 Email: mehamed.souiah@sarlegps.com
----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Unités techniques concernées : Tarage des soupapes de sureté

- Essai de détermination de la pression ;
- Essai de détermination de l'étanchéité.

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.
(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)

Date de prise d'effet le : 04/10/2024

Date de fin de validité le : 03/10/2028

Pour le Directeur Général et par délégation
Chef de Département laboratoires essais
IZEBBOUDJEN REKIA

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

- Unité technique : Tarage des soupapes de sureté

Mécanique - physique / Equipement industriels et produits d'ingénierie Tarage des soupapes de sureté				
Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Soupapes de sureté à ressort et à pilote	Pression	Détermination de la pression par injection de pression (Fluide gaz ou liquide)	API 576 :2017	(L) et (S)
	Etanchéité	Détermination de l'étanchéité par débit de fuite	API 527 : 2020	

« **Portée fixe** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement. »

Responsable d'accréditation
BOUHANK KHALED